



**TROP C'EST TROP.  
LE PROJET D'ÉCOLE : ON LE FAIT ET ON LE GARDE !**

***Les écoles n'ont pas besoin de projets validés par l'Inspection Académique pour fonctionner***

L'académie de Clermont-Ferrand perdra près de 300 emplois (1<sup>er</sup>, second degré et administratifs) à la rentrée prochaine.

104 dans le 1<sup>er</sup> degré dont 32 dans l'Allier. L'Administration met un embargo total sur les mesures de carte scolaire sous prétexte des élections cantonales.

Précaires et moins nombreux : voilà le programme de ce gouvernement pour ses fonctionnaires.

Et c'est dans ce contexte particulièrement hostile que les collègues doivent rédiger des contrats d'objectifs et les écoles des projets d'école sans aucun engagement de l'état. Les écoles n'ont toujours pas de véritable assistance administrative nécessaire à leur fonctionnement.

. Les RASED sont toujours menacés. Les remplacements sont de moins en moins assurés.

Le projet d'école 2010/2014 doit être validé puis remis aux IEN avant le 15 février prochain.

Nous vous proposons l'action départementale suivante :

- Validation du projet par le conseil d'école dans les délais
- Adoption en conseil d'école d'une motion pour garder le document à l'école
- Transmission du PV avec la motion jointe à l'IEN
- Envoi de la motion par courrier au SE/UNSA 30 rue Liandon. 03 300 CUSSET ou par mel [03@se-unsa.org](mailto:03@se-unsa.org) et copie éventuelle à l'une des 3 autres organisations appelant à l'action de blocage.

Les syndicats demanderont à être reçus par l'IA pour l'informer de l'action conduite.

Selon l'évolution des mesures, les projets pourront être remis collectivement ou conservés dans les écoles d'ici la fin de l'année scolaire.